

saint-pardoux-soutiers

Quatre mares communales ont été restaurées

Du lundi 9 au mercredi 18 octobre, les premiers travaux de restauration de quatre mares publiques, ciblées lors de l'inventaire biologique réalisé dans le cadre du projet Nature et transitions porté par la commune de Saint-Pardoux-Soutiers et avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, ont débuté.

Des effets à l'horizon 2024

Ce projet de sensibilisation des habitants à la biodiversité se focalise sur les mares des lieux-dits la Vouzalière, la Russelière et la Chenulière. Il vise notamment la préservation des amphibiens. Le groupe d'espèces menacées a besoin d'un réseau de mares bien entretenues pour s'y reproduire.

Des travaux de curage et d'arrachage d'arbres ont donc été réalisés par deux entreprises de la commune. « Les effets de ces travaux devraient être perceptibles au printemps 2024 », explique Émilien Brabant, chargé d'étu-



Le curage de la mare au lieu-dit la Vouzalière a débuté. (Photo DSNE)

des chiroptères, amphibiens et conservation du patrimoine naturel pour Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), association naturaliste accompagnant la commune. « La végétation s'installera de nouveau et les amphibiens viendront réaliser leur période de reproduction », ajoute-t-il. La patience est de mise.